

Correspondance de sir Joseph Dubuc

Volume 20, Number 3, décembre 1966

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/302590ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/302590ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(1966). Correspondance de sir Joseph Dubuc. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 20(3), 430–446. <https://doi.org/10.7202/302590ar>

DOCUMENTS INÉDITS

CORRESPONDANCE DE SIR JOSEPH DUBUC *

EXTRAIT DE L'AUTOBIOGRAPHIE DE SIR JOSEPH DUBUC

Au printemps de 1870, je me décidai à partir pour Manitoba. (Voici ce qui détermina ce départ).

Au commencement de l'automne de 1869, Riel avait commencé son mouvement insurrectionnel à la Rivière Rouge. Dans le cours de janvier 1870, il m'écrivit pour me prier d'aller lui prêter mon concours. "Je suis seul, disait-il, pour diriger les affaires du pays et tenir tête aux intrigues des ennemis. Il me faudrait un auxiliaire instruit, homme de loi, énergique, déterminé. Je te connais; si tu voulais me joindre tu rendrais d'immenses services à notre chère population métisse."

Je lui répondis que dans les circonstances, il m'était impossible de partir. Je dois ajouter que Riel et moi, nous avons été condisciples au Collège de Montréal pendant cinq ans, et que, de plus, j'avais été son ami personnel très intime.

Au mois d'avril, Riel m'écrivait de nouveau dans le même sens. Il ajoutait: "Le gouvernement provisoire dont je suis le président a envoyé en délégation auprès du Gouvernement du Canada un de nos missionnaires, le Révérend M. Ritchot. Il doit se rendre à Montréal. Lors même que tu n'aurais pas l'intention de venir à la Rivière Rouge, fais-moi le plaisir d'aller voir M. Ritchot."

Dès que j'appris l'arrivée de M. Ritchot, j'allai le voir à l'Evêché. C'était un lundi, le 16 mai. Je m'introduisis et lui présentai les deux lettres de Riel. M. Ritchot m'accueillit avec son affabilité bien connue. Nous causâmes de mille choses: politique, religion, littérature, histoire, vie sociale, et je ne sais trop de quoi encore. Après environ une heure de conversation ainsi variée il s'arrête tout à coup et m'apostrophe:

* Voir notre *Revue*, XX: 291-292.

— Bon, dit-il, maintenant, dites-moi : êtes-vous venu me demander seulement pour dire que vous avez vu le Père Ritchot ou bien avez-vous l'intention de venir dans notre pays ?

Cette question à brûle-pourpoint m'interloqua un peu.

— Si vous croyez, lui répondis-je, que je pourrai rendre quelque service à la Rivière Rouge, et que je trouverai le moyen d'y vivre, je suis prêt à m'y rendre.

— C'est bien, je vous amène. Nous partirons dans huit jours.

— Qu'aurai-je à faire là-bas ? Sur quoi puis-je compter pour vivre ?

— Sur rien. Nous sommes dans un temps de transition, un vrai chaos. A l'arrivée des troupes qui sont en chemin et du nouveau gouvernement, Riel devra se retirer et devenir simple particulier.

— Dans ce cas, la perspective n'est pas très encourageante pour moi.

— Attendez. Sous le nouveau gouvernement, il nous faudra des hommes instruits pour défendre les droits des Métis. Vous êtes avocat, ce sera un beau rôle pour vous que celui de champion de cette jeune population.

— Sans doute, mais je ne puis vivre de gloire. Si vous êtes dans le chaos, il pourrait s'écouler des mois, peut-être plus que des mois, avant que la lumière se fasse. En attendant, il me faudra manger. Comme mes finances sont très restreintes, et pourront à peine suffire aux dépenses du voyage, une fois rendu, que ferai-je ?

— Ne vous inquiétez pas. Dans notre pays quand un hôte nous arrive, nous mettons une patate de plus dans la marmite et nous comptons pour rien le surcroît de dépenses. Si vous ne trouvez rien de mieux à faire, je m'engage à vous garder chez-moi pendant un an sans exiger un sou.

— Voilà des conditions on ne peut plus acceptables. Alors je m'embarque avec vous. Comme vous ne me connaissez pas, je pourrai vous fournir les recommandations que vous désirez.

— Au contraire, je vous connais beaucoup. Pas besoin de recommandations. Avant de vous voir ici, je n'avais jamais entendu parler de vous, mais, ajouta-t-il, en souriant d'un air narquois, nous avons causé et maintenant je vous connais très bien.

Je m'aperçus alors qu'il m'avait à dessein fait parler pendant une heure sur toutes sortes de sujets, pour savoir de quel bois je me chauffais, pour voir si j'avais des idées et quelles étaient ces idées, quelles étaient mes vues, mes opinions, ma manière de voir sur les différentes questions amenées par lui sur le tapis. Il m'avait magnifiquement *pompé* sans que je m'en doutasse.

Néanmoins, ajouta-t-il, j'ai une observation à vous faire. Je ne vous demande pas ce qu'a pu être votre conduite dans le passé, sous le rapport de la morale. Je sais ce qu'est en général la vie d'un jeune homme dans une grande ville, même s'il est assez bon chrétien. Rendu chez-nous, vous devrez vous conduire d'une manière irréprochable. C'est un pays de mission, il vous faudra être un peu missionnaire et prêcher par l'exemple. Notre population est simple, bonne, honnête et impressionnable. Les jeunes Canadiens instruits en qui nous mettons notre confiance devront lui servir de modèles. S'ils se comportaient mal, l'effet serait désastreux sur nos pauvres Métis. Ainsi, quels qu'aient été vos antécédents, n'en parlons pas. Il suffira que vous preniez la résolution de mener là-bas une vie exemplaire.

— Pour cela, mon Révérend Père, n'ayez aucune crainte. Il n'y a pour moi nulle résolution nouvelle à prendre. Je n'ai jamais dévié même d'un seul pas de la voie la plus strictement morale. Je fais exception au grand nombre sous ce rapport.

— Tant mieux, alors. S'il en avait été autrement, je ne vous aurais demandé que de laisser le passé dans l'oubli et d'adopter un nouveau régime pour l'édification de notre bonne population. Maintenant une autre question. Vous n'êtes pas marié, je suppose ?

— Non, mon Révérend Père.

—Mariez-vous et amenez votre femme. Privé des amusements et des distractions ordinaires dans ce nouveau pays, vous vous ennuyerez d'être seul.

— Mais je ne suis pas prêt à me marier.

— Pourquoi pas ?

— Parce que je n'ai pas les moyens de faire vivre une femme.

— Ce n'est pas une raison. Nous mettrons deux patates de plus dans la marmite et cela ne vous coûtera pas plus cher.

— Il faut plus que deux patates pour tenir un ménage. Je ne voudrais pas emmener une jeune fille sans savoir si je pourrai réussir à la faire vivre convenablement.

— Etes-vous engagés ?

— Non.

— Vous devez connaître quelque jeune fille qui pourrait vous faire une bonne femme et qui consentirait à vous épouser.

— Oh ! quant à cela, je crois que oui.

— Alors, mariez-vous, ce sera mieux pour vous.

— Non, mon Révérend Père, je ne me marierai certainement pas avant de partir.

— Dans ce cas, venez seul. Il faut que je retourne à Ottawa. Nous partirons lundi prochain, vous de Montréal et moi d'Ottawa par le train du soir. Je vous rencontrerai à Prescott, et nous continuerons ensemble.

Et nous nous séparâmes.

Les journaux annoncèrent mon départ avec quelques remarques d'encouragement et d'appréciations flatteuses. Mes amis et mes connaissances m'arrêtaient sur la rue pour me féliciter. La question de la Rivière Rouge, des Métis, de Riel et de son gouvernement provisoire qui depuis sept ou huit mois tenait en échec le Gouvernement du Canada, était la grande question du jour. C'était tout un événement que de voir un jeune avocat partir pour cette colonie lointaine, dans un pays réputé sauvage, situé à plusieurs centaines de milles de tout centre de civilisation et alors en pleine insurrection. J'étais devenu presque un personnage.

Je partis le 23 mai, jour fixé par l'abbé Ritchot. Rendu à Prescott, le train d'Ottawa était arrivé. Pas plus de M. Ritchot que sur la main. J'en fus enchanté. Cela me fournissait l'occasion d'aller le rencontrer dans la Capitale du Canada que je n'avais pas encore vue. Je descendis à un hôtel près de la gare et le lendemain matin, je pris le train pour retourner à Ottawa. Aussitôt arrivé, je me rendis à l'évêché pour voir le Révérend M. Ritchot, puis je m'installai dans un hôtel du voisinage.

M. Ritchot n'était pas encore prêt à partir. Il attendait les réponses du gouvernement à certaines demandes qu'il avait faites. Il m'emmena visiter les bâtisses parlementaires que je

trouvai naturellement magnifiques. Je fut présenté par lui à sir George Etienne Cartier et à l'Hon. M. Langevin. Sir George approuva beaucoup mon idée d'aller à Manitoba et me donna des paroles de bienveillance et d'encouragement. Plusieurs employés du Service Civil qui connaissaient M. Ritchot me furent aussi présentés. Tous les Canadiens français d'Ottawa étaient enthousiastes au sujet de Riel et de la question du Manitoba. L'un d'eux, M. Rivet, greffier du journal de la Chambre des Communes, m'invita à laisser l'hôtel pour aller m'installer chez lui, et à y demeurer jusqu'au départ de M. Ritchot. Comme j'hésitais à répondre: "Acceptez, me dit M. Ritchot, ce sera une épargne pour vous et vous serez bien mieux qu'à l'hôtel." J'allai donc prendre mes quartiers chez M. Rivet, qui possédait une très jolie maison en brique à la Haute Ville. Je fus pendant huit jours de sa part et de la part de Madame Rivet, l'objet de la plus cordiale hospitalité.

M. Ritchot avait aussi à préparer certains mémoires et autres documents qu'il devait soumettre au gouvernement, ce qui le forçait de rester encore plusieurs jours à Ottawa. Je l'assistai dans la préparation de ces pièces, écrivant sous sa dictée. Le 31 mai, veille de notre départ, j'allai à confesse et communiai à l'église St-Joseph.

Nous partîmes le 1er juin, de grand matin. M. Ritchot emmenait en outre avec lui, Victor Beaupré, charpentier, N. D. Gagnier, typographe, Félix Trudel, pressier, un petit cousin à moi du nom de Garand, âgé de 14 ans, et un jeune Champagne, étudiant en droit. Les dépenses des quatre premiers étaient à la charge de M. Ritchot, sauf remboursement par eux plus tard. Nous étions Champagne et moi, les seuls qui eussent de l'argent pour payer leur passage. En percevant les petites sommes qui m'étaient dues, et en capitulant tout mon avoir, avec le sympathique concours de deux ou trois amis généreux, j'avais en belles pièces d'or la somme de cent-vingt piastres. Avec cette fortune, je partais à la conquête du monde.

M. Ritchot qui avait à payer pour cinq, décida que nous prendrions des billets de seconde classe. J'en fus fort aise. C'était une épargne considérable sur mon mince budget. Comme attaché à *LA MINERVE*, j'avais obtenu un billet gratuit sur le Grand Tronc pour jusqu'à Détroit. Mais nous devions prendre une autre route. Sir Georges Cartier et quelques autres amis de M. Ritchot à Ottawa, le persuadèrent de ne pas passer par Toronto, où les Orangistes pourraient lui faire un mauvais parti. Il était allé en Canada comme le délégué du Gouvernement Pro-

visoire de Riel, et leur rage s'était déchaînée contre lui. Nous prîmes donc la route des États-Unis par Ogdensburg, Rome et Niagara. Je pourrais relater plusieurs incidents de voyage qui auraient leur intérêt, mais ma narration est déjà si longue que je me contenterai de mentionner les principaux.

De DeKalb jonction à Rome, cinq chars contenant des Féniens furent ajoutés à notre train. Ces pauvres Irlandais, entraînés par des chefs sans vergogne, s'étaient rendus près de la frontière pour faire la conquête du Canada. Les troupes américaines, après les avoir arrêtés près de la ligne 45ième, les ramenaient à leurs foyers. A Rome, pendant que j'écrivais un télégramme à *LA MINERVE* à leur sujet, un gros gaillard de six pieds qui regardait par-dessus mon épaule, me mit la main au collet et me dit: "If you send that, I will kill you." Il était dix heures du soir, et je me trouvais seul. Je déchirai la dépêche et m'éloignai. Il me suivit. Quand j'eus rejoint mes compagnons, il se retira. Je me rendis à un autre bureau de télégraphe et expédiai ma dépêche.

Nous quittâmes Rome vers onze heures. Le train était déjà en marche, lorsque Beaupré se présenta et il fut forcé de rester en arrière. Beaupré était censé être le plus habitué à voyager, et nous lui avions laissé les jetons ou bulletins de bagages (checks) de toutes nos malles. Or, pour une raison que je ne me rappelle pas, nous devions, à Détroit, changer de ligne de chemin de fer, et passer par Grand Haven et Milwaukee, au lieu de continuer par Chicago, selon notre premier itinéraire. Et nos malles étaient enregistrées pour la ligne de Chicago. Pour remédier à cet inconvénient, il fut décidé que je descendrais à Niagara et que j'attendrais Beaupré qui devait venir par le train suivant. Ce petit contretemps me fut très agréable puisqu'il me donnait six heures pour visiter les merveilleuses chutes. Je descendis au Clifton House, puis prenant une voiture, je traversai sur l'un des ponts suspendus pour me rendre sur la rive canadienne. Je visitai le musée et fis une descente sous la fameuse chute de fer à cheval. De retour sur le côté américain, je visitai le "Rapide Tourbillonnant" (Whirlpool Rapid) et vit tout ce qui était intéressant à voir. Beaupré étant arrivé par le train de midi, je fis changer les jetons de nos malles et nous continuâmes jusqu'à Détroit où nos compagnons nous attendaient. Là, Georges Roy se joignit à nous pour venir au Manitoba. Nous atteignîmes Grand Haven, traversâmes le lac Michigan, débarquèrent à Milwaukee, où nous dûmes arrêter une dizaine d'heures. J'en profitai pour visiter la ville. Nous prîmes ensuite le train en par-

tance pour St-Paul, Minnesota. Nous traversâmes le Mississipi à la Prairie-du-Chien. C'était pour moi une satisfaction de me trouver à glisser sur les eaux paisibles de ce grand et célèbre fleuve. Nous arrivâmes à St-Paul un dimanche et y demeurâmes deux jours. Nous fîmes la connaissance de plusieurs Canadiens français qui y résidaient depuis des années.

De St-Paul, nous prîmes le train qui conduisait à St-Cloud, dans le Minnesota, dont la majorité des habitants étaient des Allemands. Nous avons alors atteint la limite occidentale des chemins de fer dans cette partie des Etats-Unis, il nous restait encore environ quatre cents milles à faire en diligence ou autrement, et les dépenses devenaient considérables. M. Ritchot fit des arrangements avec un nommé McLane pour le transport des cinq voyageurs qui étaient à sa charge. Il les transporta en voiture jusqu'à Crow Wing, dans le haut de la Rivière Rouge, et il les embarqua ensuite sur un bateau plat qui descendait avec le courant de la Rivière Rouge.

Cette voie était trop lente pour M. Ritchot qui était pressé d'arriver et de faire à Riel son rapport sur le résultat de sa mission à Ottawa. Il prit la diligence. Comme j'avais de l'argent pour payer mon passage, je le suivis. Champagne en fit autant. En trois jours nous franchîmes une distance de 180 milles et arrivâmes à Fort Abercrombie ou McAuleyville. C'était un poste militaire des Etats-Unis. Nous nous trouvions alors sur les bords de la Rivière Rouge à environ 225 ou 250 milles de Fort Garry et St-Boniface.

Rendus là, nous entrions dans le Wild West, il n'y avait plus de voie régulière de transport pour aller plus loin. Le premier individu à qui nous nous adressâmes nous demanda cinquante piastres par tête pour nous conduire à Saint-Boniface. Nous rencontrâmes ensuite des Métis du Manitoba campés sur le bord de la rivière, et nous acceptâmes leur hospitalité. C'était la première fois que je couchais sous la tente. Le lendemain matin l'un d'eux, Joseph Poitras, surnommé Bocage, consentit moyennant finance à nous mener jusqu'à Ste Croix, mission catholique tenue par le Révérend Père Genin. La distance était de 25 milles. Nous y arrivâmes un samedi soir.

Le lendemain, nous assistions à la messe dans la petite et pauvre chapelle de la mission, située au-dessus des appartements du missionnaire. Un certain nombre de Métis des environs étaient présents. Ils chantèrent des cantiques dans leur langue maternelle, la langue crise. Le spectacle du sublime sacrifice des

autels où le roi des rois descend et fait son apparition mystique, dans un lieu aussi pauvre, aussi dénué de tout ce qui constitue les richesses de la terre, me toucha profondément. N'ayant jamais assisté à l'office divin ailleurs que dans nos belles et opulentes églises ou chapelles de la Province de Québec, le contraste me frappa. Il me semble que le chant primitif et les prières ferventes de ces braves enfants de la prairie, dans ce modeste sanctuaire, devaient être très agréables au Dieu des humbles qui naquit lui-même dans une chétive étable.

Après le dîner, le Révérend Père Genin fit monter M. Ritchoy dans sa voiture qui n'avait qu'un siège, et se mit en route pour Georgetown, avec l'espoir d'arriver à temps pour prendre le bateau à vapeur qui devait partir d'un moment à l'autre pour Fort Garry. Champagne et moi, nous nous arrangeâmes avec deux familles de Métis qui descendaient à la Rivière Rouge, à petites journées en chassant pour leur subsistance. C'étaient deux frères du nom de Swain de la Baie St-Paul sur la rivière Assiniboine. Ils avaient chacun deux charrettes pour transporter leurs femmes et enfants, ainsi que les provisions et quelques ustensiles de cuisine. Le trajet se faisait par petites marches de douze à quinze milles par jour. Partis à neuf heures, la première halte se fit vers onze heures pour le dîner. Aussitôt la caravane arrêtée, les maîtres et seigneurs de ces deux familles prirent leurs fusils pour tuer des bécasses et des poules de prairie qui abondaient dans les environs, tandis que les femmes avec leurs filles et leurs petits garçons dételèrent les chevaux, ramassèrent du bois, firent du feu, allèrent chercher de l'eau à la rivière, et commencèrent à faire cuire le gibier tué le long de la route. Elles firent aussi du thé noir très fort. La table fut mise sur l'herbe et consistait en un espèce de contrevent ou couvert de boîte, sur lequel une nappe blanche fut étendue. Des assiettes et des tasses furent mises pour les deux chasseurs et pour Champagne et moi; les femmes suivant l'étiquette primitive de la race indigène ne devant pas manger avec les hommes. Elles prirent leurs repas avec les enfants quand nous eûmes fini le nôtre.

Le soir, nous arrê tâmes de bonne heure pour le campement; même procédé que pour le dîner. De plus, deux tentes furent dressées, une pour chaque famille. Les tentes étaient de forme conique, retenues au sommet par un poteau planté au milieu. Nous couchions sous une des tentes avec le père, la mère, les filles et les enfants, tous la tête au bord et les pieds au centre près du poteau.

Nous arrivâmes à Georgetown le lundi soir. Le steamboat était encore là. C'était le seul bateau à vapeur naviguant sur les eaux de la Rivière Rouge. Il s'appelait *International*. Ce bateau appartenait à la Compagnie de la Baie d'Hudson et faisait un voyage par mois à peu près, transportant les fourrures de la puissante Compagnie de Fort Garry à Georgetown et revenait chargé des marchandises qu'elle apportait dans le Nord-Ouest. Le départ eut lieu dans la nuit suivante. Il y avait deux cents milles de distance en droite ligne, mais par les sinuosités de la rivière, le trajet était de quatre à cinq cents milles. Nous arrivâmes en vue de St-Boniface et de Fort Garry sur la fin de la troisième journée. Le Bateau entra dans l'Assiniboine et vint accoster en face du Fort. Riel vint nous recevoir au débarcadère. Il fit sortir sa troupe pour l'arrivée de M. Ritchot, et nous conduisit à l'Hôtel du Gouvernement Provisoire, dans l'enceinte du Fort Garry, entre deux rangées de soldats, la baïonnette au bout du fusil. Sur le commandement de l'Adjutant Général Lépine, ils présentèrent les armes au Révérend Curé de St-Norbert et tirèrent une volée en son honneur.

Riel m'installa dans une des chambres de l'Hôtel du Gouvernement et me dit que je pouvais m'y considérer comme chez-moi. Après les premières salutations et une courte conversation générale sur notre voyage, Riel s'enferma avec le Révérend M. Ritchot pour avoir des nouvelles de sa mission, en attendant le rapport officiel qui devait se faire devant le Conseil. Le Révérend M. Georges Dugast, curé de St-Boniface traversa à Fort Garry pour saluer M. Ritchot et l'amena à l'Evêché.

Riel vint passer une partie de la veillée avec moi. Il était d'humeur gaie et se montra affable et bienveillant. Dès qu'il m'eût quitté, je terminai une correspondance à *LA MINERVE* commencée sur l'*International*. Je faisais une relation de voyage et parlais de mon arrivée, de la réception que m'avait faite Riel et du Gouvernement Provisoire.

Le lendemain, je traversai à St-Boniface et allai présenter mes hommages à Monseigneur Taché. Sa Grandeur me fit l'accueil le plus sympathique. Je fis la connaissance du Révérend Père Lestanc, grand vicaire, et des autres prêtres de l'Evêché. Je trouvai là un de mes condisciples du Collège de Montréal, le Révérend M. Raymond Giroux, alors directeur du Collège de St-Boniface.

Deux ou trois jours après, j'écrivis une autre lettre à *LA MINERVE*. On me montra les journaux de Toronto, le *GLOBE*,

le *LEADER*, le *TELEGRAM*, qui décriaient Riel, le Gouvernement Provisoire, les Métis, Mgr Taché, le clergé et publiaient les nouvelles les plus échevelées et les plus fausses sur tout ce qui était catholique et français au Nord-Ouest. Ils donnaient comme faits et comme événements authentiques des infamies et des platitudes fabriquées à St-Paul, Minnesota, ou ailleurs, et envoyées par le télégraphe par des correspondants plus anxieux de faire des récits à sensation que de respecter la vérité. J'entrepris de réfuter ces calomnies et ces rapports fantaisistes, en établissant les faits et en montrant les choses sous leur vrai jour. Pour donner plus de poids à mes lettres, je les signais de mon nom en toutes lettres: "JOSEPH DUBUC".

Une autre raison encore me portait à y mettre ma signature. L'opinion publique en général parmi les Canadiens français de la Province de Québec était en faveur de Riel. Mais une bonne partie des journaux ministériels désapprouvaient son mouvement insurrectionnel qui embarrassait le Gouvernement fédéral. Ces journaux publiaient de longs articles pour en démontrer l'illégalité et l'inopportunité. *LA MINERVE* était de ce nombre. Comme correspondant anonyme et censé attaché à la rédaction, mes lettres auraient dû être écrites dans le sens de la thèse soutenue par le Journal. C'est ce qu'on aurait attendu de moi. Je comprenais cela. Voulant écrire en faveur de Riel et de son Gouvernement, je supposais bien qu'en mettant mon nom au bas de mes correspondances, on m'en laisserait la responsabilité, et on n'hésiterait pas à les publier à titre de nouvelles exactes et dignes de foi. C'est ce qui eut lieu. J'écrivis pendant à peu près un an, une lettre par semaine, quelquefois deux. Et j'eus la satisfaction de constater qu'après ma première lettre, il ne parut plus dans *LA MINERVE* d'article défavorable à Riel. De plus, au bout de deux ou trois mois, le Journal se mit à défendre Riel et à flageller ses détracteurs avec un entrain et une vigueur qui faisaient plaisir à voir. Mes correspondances étaient reproduites par la plupart des journaux français au Canada. Le *Globe* de Toronto en publiait une très bonne traduction qui était aussi reproduite par plusieurs autres journaux anglais d'Ontario.

Je fus l'hôte de Riel pendant deux semaines. Puis, sur l'invitation bienveillante de Monseigneur Taché qui paraissait désirer m'avoir sous son toit, j'allai m'installer à l'évêché de St-Boniface dans les premiers jours de juillet. Le Révérend M. Dugast, homme d'esprit et qui possédait un excellent cœur, fut pour moi un charmant compagnon et un véritable ami.

Lorsque j'annonçai à Riel mon départ pour St-Boniface, il m'apparut contrarié. Mais comme il vit que ma décision était prise, il ne fit aucune remarque. Nous continuâmes d'être amis intimes comme par le passé. Nous passions de longues soirées ensemble. Il m'expliqua à plusieurs reprises les raisons qui avaient déterminé le soulèvement des Métis, l'idée qui avait précédé à la formation du Gouvernement Provisoire, les moyens employés, les plans conçus et exécutés et ceux qu'il n'avait pas pu exécuter par suite des circonstances, les bévues de ses ennemis, ses succès, ses échecs, le résultat attendu et celui obtenu, et ses appréciations pour l'avenir. Il réussit à me rendre enthousiaste de sa cause, et je ne pouvais m'empêcher de l'admirer lui-même.

Nos rapports furent toujours des plus affables et des plus fraternels. Il comprenait quel service je lui rendais par mes lettres à *LA MINERVE* reproduites dans presque tous les journaux français et plusieurs anglais du Canada.

Sans faire ici l'histoire de mes relations avec Riel — histoire que je ferai peut-être plus tard — je relèverai une assertion faite par un certain individu pendant l'élection fédérale de 1887. Cet individu sans scrupule et sans vergogne disait à une assemblée publique à St-Vital que j'étais arrivé sans le sou, que Riel m'avait habillé des pieds à la tête, m'avait comblé de largesses et que je ne m'étais pas montré à son égard un ami fidèle et reconnaissant. Rien de plus faux et de plus dénué de fondement quelconque que cette assertion.

Outre le fait d'avoir été pensionné à l'Hôtel du Gouvernement Provisoire pendant une quinzaine de jours, je n'ai jamais reçu de Riel la valeur d'un seul denier, ni en argent, ni en effets, ni d'aucune autre manière. Suivant l'avis de M. Ritchot, je m'étais pourvu d'habits à Montréal, et j'avais encore dix-huit piastres et quelques centins lorsque j'arrivai à Manitoba. Le Gouvernement provisoire avait dans le Fort Garry un magasin général qu'il s'était fait céder par la Compagnie de la Baie d'Hudson. À ce magasin se pourvoyaient plusieurs des gens qui se réclamaient du Gouvernement Provisoire. Mes compagnons de voyage amenés par M. Ritchot étaient du nombre. Sur un ordre de Riel ou de O'Donoghue, ils se faisaient donner ce dont ils avaient besoin. Quant à moi, j'y achetais de mon argent tout ce que j'y prenais, même le papier et l'encre dont je me servais pour écrire mes correspondances en faveur de Riel et de son gouvernement. Ses commis, Nicolas Monard et Paul Proulx me disaient: "Vous ne devriez pas payer ici, vous, et ils me suggéraient de me faire donner des ordres par Riel. Mais je ne lui en demandai jamais, et il avait d'autres soucis que de penser à me pourvoir.

Pendant qu'il était malade à St-Joe, Dakota, dans l'hiver de 1871, je suis allé deux fois le voir à mes propres frais.

En 1873 et 1874, Riel fut élu trois fois pour le Comté de Provencher à la Chambre des Communes. C'est moi qui pris la plus grande part à l'organisation de ces trois élections, et je dus payer de ma personne et de ma bourse. Après sa première élection en 1873, j'ouvris une souscription en sa faveur pour payer ses dépenses de voyage. Je commençai par mettre moi-même vingt-cinq piastres et j'en demandai autant à la plupart de mes amis. Je recueillis un peu plus de trois cents piastres que je lui envoyai par un homme sûr, avec son certificat d'élection. Il était alors caché dans des meules de foin à la Rivière-au-Rat pour se soustraire aux poursuites criminelles de Clarke et de ses affidés. C'est là que je lui fis parvenir l'argent et le certificat. Ce sont des détails peu importants sans doute, mais ils montrent combien est fausse l'assertion que je reçus de Riel des secours pécuniaires ou autres.

Rendu à Manitoba, je n'eus en premier lieu aucune occupation régulière. Faire quotidiennement une visite au Fort Garry et à Winnipeg, pour me mettre au courant des événements du jour, converser quelques quarts d'heure avec Riel, O'Donoghue et les autres membres du Gouvernement Provisoire, causer avec les Métis de toutes les parties du pays, courses à cheval de temps en temps avec Riel, promenade de quelques jours chez le brave curé de St-Norbert, le Révérend M. Ritchot, qui se montra toujours un vrai père pour moi, visite à St-François-Xavier, chez le Révérend M. Thibault, grand vicaire, et chez le Révérend M. Kavanagh, mon ancien condisciple du Collège de Montréal, telles étaient mes occupations ordinaires.

Dans les intervalles, j'écrivais mes correspondances à *LA MINERVE*, des lettres à mes amis. La plupart des personnes avec qui j'étais en relation à Montréal m'avaient fait promettre de leur écrire pour leur donner des nouvelles particulières du pays. Je tins ma promesse. Plusieurs fois, je vis de mes lettres adressées à des amis, écrites au fil de la plume, sans la moindre attention au style, publiées dans les journaux.

Le 23 août, Monseigneur Taché arriva à St-Boniface avec le Révérend M. Proulx, le Révérend Père Lavoie, M. Girard et M. Royal. Le 24 août, le Colonel Wolseley faisait son entrée au Fort Garry. Riel, Lépine et O'Donoghue prenaient le chemin des Etats-Unis.

St-Boniface, Avril 1888.

(signé) J. Dubuc.

LA MINERVE, 9 JUILLET 1870
CORRESPONDANCE DU NORD-OUEST
(POUR LA MINERVE)

(A bord du vapeur *International*)

15 juin, 1870.

Encore trois jours et nous serons à Fort Garry. Nous avons hâte d'arriver, surtout le Père Ritchot qui, paraît-il, est attendu avec beaucoup d'anxiété. Des métis que nous avons rencontrés à Fort Abercrombie et à Georgetown, nous apprennent que la passation du bill de Manitoba est connue à Fort Garry; mais on en ignore les détails. De sorte que tous soupirent après le retour des délégués. L'incertitude où ils sont les tient comme sur un brasier. Cependant tout est calme.

A défaut de nouvelles positives des affaires de la Rivière-Rouge, je vous transmettrai quelques notes de voyage.

Notre trajet a été des plus heureux, des plus agréables. Nous sommes partis d'Ottawa le 1er juin, et nous avons pris la route des États-Unis, *via* Ogdensburg. L'esclandre des féniens tirait alors à sa fin. Nous eûmes l'insigne honneur de voyager en compagnie de ces naïfs chevaliers en habit vert. Ils s'en retournaient dans leurs foyers tout penauds, sans sou, et diablement affamés. Je vous en ai dit quelque chose dans le rapport que je vous télégraphie le même jour, de Rome, N.Y.

A cette dernière place, il faut changer de chars et attendre quelque temps. Il était alors 10 heures P.M. Pendant que j'écrivais mon rapport dans une des salles d'attente de la station et que j'en étais à ces mots: "Ils sont sales et déguenuillés." je sentis une main me presser le bras. Je me retourne et vois deux féniens debout derrière moi, lisant par dessus mon épaule. En même temps l'un d'eux me dit en anglais d'un ton bien décidé: "Prend garde à toi; nous te tuerons." Je n'en fis aucun cas, d'abord. Mais les voyant roder autour de moi avec un air menaçant, je crus à propos d'en dire un mot à un de mes amis qui resta près de moi. Et je continuai mon rapport.

Bientôt nous eûmes repris notre marche. Le lendemain, nous sommes arrêtés, un de mes compagnons et moi, à Suspension Bridge, pour visiter les chutes de Niagara. Je n'aurai pas

la naïveté de vous en faire la description. Il suffira de dire que c'est splendide, que c'est grandiose.

Nous prîmes le train suivant et nous rejoignîmes nos compagnons de voyage à Détroit. Nous passâmes ensuite à Grand Haven, Milwaukee, Prairie du Chien, et nous arrivâmes à St. Paul, Minnesota, dimanche, 5 juin. Puis nous nous rendions le lendemain à St. Cloud, terminus du chemin de fer.

Nous avons rencontré là le Gouverneur McTavish en route pour le Canada et l'Angleterre.

A St. Cloud commence la prairie. Nous avons pris là le *stage* pour nous rendre à Fort Abercrombie. La distance est de 180 milles, et nous l'avons parcourue en trois jours.

On ne se fait guère une idée de la prairie. Imaginez une étendue à perte de vue de terrain uni, sans arbre, sans pierre, sans habitation, accidenté de quelques petites rivières ou *coulées*, comme on les appelle même en anglais, et d'un grand nombre de petits lacs, dont les uns ont un mille ou plus de largeur, et les autres quelques arpents seulement. Cependant de St. Cloud à Georgetown, les petites rivières sont ordinairement bordées d'arbres. L'on rencontre aussi plusieurs villages, et quelques habitations isolées quelquefois à 25 milles l'une de l'autre. Le voisinage des pièces d'eau abonde en gibier de toutes sortes: canards, bécasses, outardes, grues, etc. Nous avons aussi vu quelques chevreuils.

Par l'effet d'un certain mirage ou illusion d'optique, les arbres que l'on voit dans le lointain, par exemple à sept ou huit milles de distance, paraissent suspendus dans l'espace, à quelques pieds audessus du sol. A mesure que l'on avance, ils semblent s'en rapprocher, jusqu'à ce que l'illusion disparaisse. Je laisse aux savants d'expliquer ce phénomène, et de décider si ce mirage est le même que celui observé dans les déserts sablonneux de l'Afrique.

Un des villages les plus importants que l'on rencontre dans cette direction est celui appelé *Pomme de terre*. — Peut-on donner un nom aussi prosaïque. — C'est là que nous avons couché le deuxième soir.

Le Fort Alexandre se compose à l'extérieur d'un magasin où les marchandises se vendent trois fois leur prix ordinaire; à l'intérieur, des casernes remplies de soldats, et de quelques

maisons privées, le tout entouré d'une palissade de pieux debouts.

Du Fort Alexandre, il faut prendre les voitures pour aller en caravane jusqu'à Fort Garry, à moins que l'on ait l'avantage de rencontrer le steamboat à Georgetown.

Nous avons d'abord trouvé un métis qui s'est offert de nous conduire jusqu'à la mission du Père Genin, à 25 milles du Fort. On avait parlé plusieurs fois en route de la mission du Père Genin: je croyais trouver là un petit village de métis ou de sauvage. Grand désappointement ! On ne voit qu'une seule maison, et c'est celle du Révérend Père. A une centaine de verges de la maison du Père, on aperçoit six ou sept tentes dressées là temporairement par des métis qui viennent de la Rivière-Rouge, on y retournent. Il y a aussi, m'a-t-on dit, quelques familles permanentes logées de l'autre côté de la rivière; mais on ne les voit pas.

La maison du Père a deux étages. L'un des côtés de l'étage inférieur est occupé par le Père, l'autre, par une famille canadienne. L'étage supérieur sert de chapelle. Ah ! qu'elle parle à l'âme, cette maison du missionnaire avec sa pauvreté, son isolement, son dénûment ! Il faut la voir pour en avoir une idée. Le soir nous avons assisté à la prière, ainsi qu'au salut et bénédiction du St. Sacrement dans la petite chapelle. Une trentaine de Métis étaient présents. Le chant se fit dans la langue des cris par les femmes métisses. Le Révérend Père Ritchot leur adressa quelques mots bien sentis. Puis, une fois sortis, il leur parla de nouveau, leur expliquant les arrangements conclus avec le Canada, et les invitant à retourner à la Rivière-Rouge, pour profiter des avantages qui leur sont conférés par le bill de Manitoba. Tous semblèrent goûter l'avis.

Le lendemain, qui se trouvait le dimanche de la Trinité, après avoir entendu la messe, nous sommes partis pour Georgetown, avec deux familles de métis. Nous sommes heureux de pouvoir enfin goûter à la vie de caravane. Pour ma part, j'aurais été bien chagrin de me rendre au Nord-Ouest sans en faire l'expérience.

Quand le moment du départ fut venu, en un clin d'œil, les tentes furent défaites et mises dans les charettes. Les femmes avec les plus jeunes enfants montèrent en voiture. Le reste de la famille partit à pied. Une jeune fille de treize à quatorze ans marcha tout le jour, puis recommença le lendemain sans même

paraître fatiguée. Pour moi, je fis le trajet partie en voiture, partie à cheval. J'avais pour monture un fameux coureur de buffles, que je menais facilement sans rênes, seulement en me penchant d'un côté ou de l'autre. Chemin faisant, nos gens métis tirèrent au vol des bécasses et des canards, en quantité suffisante pour la provision du dîner. Vers onze heures on détèle les chevaux. Les hommes apportent du bois; les femmes vont chercher de l'eau à la rivière et préparent le dîner. Aussitôt que la table est mise sur l'herbe, elles nous avertissent. Nous dinons, les hommes d'abord, puis quand nous avons fini, les femmes se mettent à table.

Le soir, vers cinq heures, on arrête pour camper; et la même chose se répète. Ce sont les femmes qui dressent les tentes, vont chercher l'eau et préparent le repas.

Après le souper, nous nous assimes autour du feu, et les métis nous racontèrent quelques-unes de leurs histoires de guerre et de chasse. Ils nous intéressèrent beaucoup.

Vinrent ensuite les chansons. L'un d'eux chanta et dansa en Sioux. Cette danse ne consiste pas dans des sauts et des gestes insignifiants. C'est une véritable représentation par laquelle le danseur nous montre, au moyen de la pantomime, un guerrier qui cherche son ennemi, le découvre, le tue le scalpe et se sauve avec la chevelure, le tout en poussant des cris sourds, et en accordant sur le chant, qui a aussi son originalité.

Vers onze heures, nous rentrâmes sous les tentes. Nous nous trouvions sept ou huit personnes par tente. Une *couverte* était étendue sur l'herbe; nous en avons une autre pour nous couvrir, et nous avons dormi comme dans le meilleur lit.

Le lendemain, à 5 heures, nous étions debout et nous recommencions notre journée.

Nous arrivâmes enfin à Georgetown, où nous eûmes la chance de trouver le vapeur *International*. Georgetown est situé sur la rive droite de la Rivière-Rouge, et se compose de quatre bâtisses, dont trois maisons et un hangar.

L'*International* est un vaisseau de 140 pds. de long, construit par la Compagnie de la Baie d'Hudson, en 1862. Il fait ordinairement un voyage en quinze jours, quand l'eau est assez haute. Il faut remarquer qu'à partir de Georgetown jusqu'à une distance d'environ quatre-vingts milles, la rivière n'a pas,

en général, cent pieds de largeur; mais elle est assez profonde. La distance de Georgetown à Fort Garry, par la voie de terre, est d'environ 210 milles. En suivant la rivière, l'on jouit d'un spectacle vraiment enchanteur. Les rives sont tantôt bordées d'arbres, tantôt couvertes de fleurs, où domine la rose des bois. On voit presque continuellement se lever des outardes et des canards à quelques pas du vaisseau. Mais on ne va pas bien vite. La rivière est si triste, a tant de sinuosités, et les détours sont tels qu'on marche rarement quinze minutes sans que le bateau aille se heurter sur la côte. Alors ceux qui sont près du bord se font souvent fouetter la figure par les branches des arbres. Le bateau est ensuite repoussé au large au moyen de perches, et reprend sa marche.

La Rivière Rouge est la ligne qui sépare le Minesota du territoire Dakotah. Elle va toujours en élargissant, et devant Fort Garry, on me dit qu'elle a plus de 200 verges d'une rive à l'autre.

Nous arriverons probablement à Pembina vendredi, 17 courant. C'est de là que je vous expédierai cette correspondance.

JOSEH DUBUC (sic)